

PUBLIÉ LE 01/12/2022 - MIS À JOUR LE 02/03/2023

Les actions mises en œuvre pour réduire le risque de méningiome associé à l'acétate de cyprotérone

L'acétate de cyprotérone fait l'objet d'une surveillance particulière depuis 2009. Le risque de méningiome figure dans la notice du médicament depuis 2011, après que nous avons émis une alerte auprès de l'Agence européenne du médicament (EMA) sur ce risque. En complément de cette évaluation européenne, nous avons mis en place une enquête de pharmacovigilance sur le risque de méningiome associé à l'utilisation de l'ensemble des médicaments progestatifs (y compris acétate de cyprotérone) en France.

+ Consultez les résultats de l'enquête de pharmacovigilance

Afin de mesurer le risque de méningiome lié à l'utilisation prolongée d'acétate de cyprotérone à de fortes doses (≥ 25 mg/jour), une étude épidémiologique conduite par l'Assurance Maladie a été mise en place. Cette étude a montré que le risque est multiplié par 7 pour les femmes traitées par de fortes doses sur une période de plus de 6 mois, et par 20 après 5 années de traitement.

Compte tenu de ces données, nous avons réuni en juin 2018 un comité d'experts indépendants (CSST - comité scientifique spécialisé temporaire). Composé d'endocrinologues, endocrinologue-pédiatres, gynécologues, neurochirurgiens et dermatologues, ce comité avait pour objectif de déterminer les situations dans lesquelles le rapport bénéfice/risque resterait favorable et le suivi à mettre en place pour les personnes traitées.

Dans ce cadre, les sociétés savantes ont été associées à ces réflexions en vue d'élaborer des recommandations d'utilisation de l'acétate de cyprotérone ainsi que des mesures de réduction du risque.

Afin de compléter les résultats de l'étude de l'Assurance maladie, l'ANSM a demandé une enquête de pharmacovigilance sur les cas de méningiomes rapportés sous acétate de cyprotérone.

Les résultats de cette enquête étaient cohérents et complémentaires avec ceux de l'étude épidémiologique. Ils ont notamment mis en évidence une importante prescription hors AMM dans les indications acné et/ou contraception (56% des cas), la localisation préférentielle des méningiomes sur la base du crâne (67% des cas) et une longue durée d'exposition (14,7 ans en moyenne).

Cette enquête a également permis de mieux caractériser certains aspects : évolution des méningiomes, taux de prise en charge chirurgicale, spécificité liée à la grossesse.

+ Consulter les résultats de l'enquête de pharmacovigilance

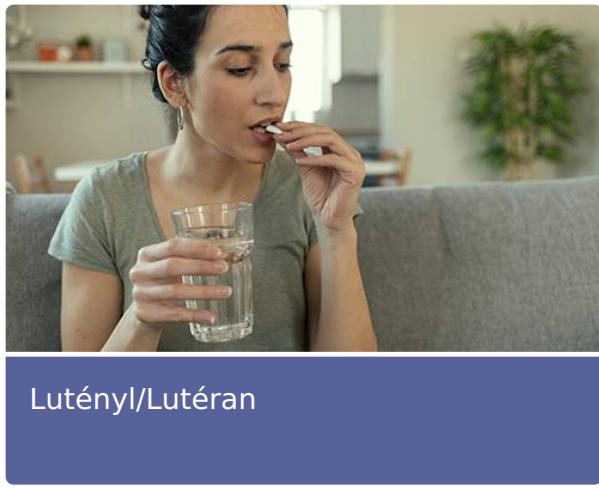
Par la suite, les réunions de travail ont intégré les représentants des personnes traitées par acétate de cyprotérone et des

professionnels de santé, en présence de l'Assurance maladie, afin d'échanger sur les modalités d'information sur le risque de méningiome et les mesures à prendre.

+ Consulter l'actualité consacrée à la poursuite des actions conduites pour renforcer l'information

En complément de ces actions, nous avons ouvert un numéro vert pour répondre aux interrogations des personnes traitées ou de leur entourage.

Dans la continuité des mesures prises pour les médicaments contenant de la cyprotérone, le travail s'est poursuivi sur d'autres médicaments progestatifs. Plus particulièrement, les cas de méningiomes rapportés sous acétate de nomégestrol et acétate de chlormadinone, et la mise en place d'études épidémiologiques visant à caractériser le risque de méningiome pour ces substances, nous ont conduit à réunir une nouvelle fois le comité d'experts indépendants en octobre 2019 pour envisager des recommandations d'utilisation et de surveillance spécifiques pour les patientes traitées par acétate de nomégestrol ou acétate de chlormadinone.



Lutényl/Lutéran

A la suite des mesures mises en place en France dès 2018 pour les médicaments à base d'acétate de cyprotérone, nous avons demandé en 2019 une réévaluation européenne du rapport bénéfice/risque de ces médicaments pour que l'ensemble des personnes traitées en Europe puissent bénéficier d'une surveillance renforcée.

En février 2020 l'EMA a émis les recommandations suivantes :

- dans l'hirsutisme, l'utilisation de l'acétate de cyprotérone est possible uniquement lorsque les autres traitements ont échoué ;
- dans le traitement palliatif anti-androgénique du cancer de la prostate, les modalités d'utilisation de l'acétate de cyprotérone restent inchangées.

A la suite de ces recommandations européennes un courrier a été adressé à l'ensemble des professionnels de santé concernés dans les États membres.

Etude d'impact Epi-Phare

Le GIS Epi-Phare et le service de neurochirurgie de l'hôpital Lariboisière ont publié une étude sur l'impact des actions menées depuis 2018 pour réduire le risque de méningiome associé à l'utilisation de fortes doses (≥ 25 mg) d'acétate de cyprotérone.

Les résultats de cette étude montrent un profond changement des pratiques en France entre 2018 et 2021, à la suite des informations et recommandations diffusées : très forte diminution de l'utilisation d'Androcur et ses génériques chez toutes les personnes exposées et notamment chez les femmes, recours plus fréquent à l'imagerie de dépistage ainsi qu'une réduction du nombre d'ablations chirurgicales de méningiomes.

+ Consultez les résultats de cette étude d'impact

Les différentes actions menées



2022

- Décembre : [Androcur \(acétate de cyprotérone\) : les mesures prises depuis 2018 ont permis une nette réduction du risque de méningiome](#)



2020

- Avril : [Restrictions de l'utilisation de l'acétate de cyprotérone liées au risque de méningiome - Lettre aux professionnels de santé](#)
- Mars : [Retour d'information sur le PRAC de février 2020 - Actualité](#)
- Février : [L'Agence européenne des médicaments finalise l'évaluation sur le risque de méningiome initiée par la France - Actualité](#)



2019

- Juillet : [Acétate de cyprotérone \(Androcur et ses génériques\) et risque de méningiome : publication du rapport complet de l'étude de pharmaco-épidémiologie - Actualité](#)
- Juillet : [Les nouvelles conditions de prescription - Lettre aux professionnels de santé](#)
- Juin : [Acétate de cyprotérone \(Androcur et ses génériques\) et risque de méningiome : les résultats de l'enquête de pharmacovigilance - Actualité](#)
- Juin : [Les mesures pour renforcer l'information sur le risque de méningiome - Actualité](#)



2018

- Décembre : [Acétate de cyprotérone \(Androcur et ses génériques\) et risque de méningiome : l'ANSM poursuit ses actions pour renforcer l'information des utilisateurs - Actualité](#)
- Octobre : [Acétate de cyprotérone \(Androcur et ses génériques\) et risque de méningiome : l'ANSM publie les recommandations pour la prise en charge des patients - Actualité](#)
- Octobre : [Acétate de cyprotérone \(Androcur et ses génériques\) et risque de méningiome : recommandations de l'ANSM pour la prise en charge des patients - Lettre aux professionnels de santé](#)
- Septembre : [Androcur et risque de méningiome : mise en place d'un numéro vert pour les patients et recommandations temporaires à destination des professionnels de santé - Actualité](#)
- Août : [Androcur \(acétate de cyprotérone\) et générique : les risques de méningiomes lors d'une utilisation prolongée - Actualité](#)